

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(8\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 22 novembre 1866](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Auguste Savardan, 22 novembre 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[22 novembre 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Savardan, Auguste \(1792-1867\)](#)

Lieu de destinationLa Chapelle-Gaugain (Sarthe)

### Description

RésuméGodin explique à Savardan que le Familistère n'est pas un refuge, que Latron, bien qu'il soit un bon enfant, lui a causé plus d'embarras que les plus mauvais locataires parce qu'il était recommandé, et qu'il ne peut rien pour monsieur Louis. « Ne perdez pas de vue, cher Monsieur et Ami, que je ne me donne pas pour mission de sauver l'homme individuellement, mais que je cherche la solution du problème de l'amélioration du sort des masses [...] »

SupportPlusieurs passage du texte sont soulignés et repérés dans la marge du folio au crayon bleu.

### Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Réformes](#)

Personnes citées

- [Latron, Alphonse](#)
- [Louis \[monsieur\]](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (447r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

---

Quir. le 22<sup>g</sup> ju 1866 447

À Monsieur Savardan

cher Monsieur et Ami

J'ai recu votre lettre du 10 courant,  
à laquelle je ne puis répondre que par  
les mêmes réflexions que j'ai faites lorsque  
vous m'avez offert l'abonnement : je n'ai pas à me  
plaindre comme homme de ce dernier mais  
surtout ma sœur ne plus accueillir  
un douloureux tendant à faire de l'amitié  
un refuge usommandi. il est un refuge par le  
fait mais sans obligation pour personne et  
pour une qui y viennent si que par suite  
etc quoique vous m'en ayez dit l'abonnement  
ce n'est fait qu'il était un peu mesuré au  
Familiatier, ma sœur dit fois plus d'années  
que les plus mauvais locataires, et l'abonnement est  
un bon effet. je ne puis donc rien pour  
M. Louis, on ne peut pas de dire cher Monsieur  
et Ami que je ne donne pas pour  
mission de causer l'homme individuellement,  
mais que je cherche la solution du problème  
de l'amélioration du sort des masses et  
que dans pareille tâche il faut un peu  
laisser à côté les malheurs que le monde  
estimer a produit. et ne pas tout se charger  
sur soi : j'aurais bien plus besoin de conseils  
sérieux que de nouvelles importations à soulager  
me rendrez vous sans que sans le Familiatier  
à deux de vous

Edouard J.